

parcours, variable selon les circonstances, où nous réagirions aux événements marquant la vie de nos grands voisins du Sud, ce que nous avons fait jusqu'à présent avec un certain succès ou, c'est la troisième option, à appliquer une stratégie d'ensemble à long terme visant à intensifier et à raffermir l'économie et les autres éléments de la vie nationale et, ce faisant, à diminuer la vulnérabilité du Canada.

Est-ce là la direction que doit prendre le Canada? C'est l'avis du gouvernement actuel. Mais qu'en pense le peuple canadien? Celui-ci ne saurait répondre à cette question que si on la lui a posée. C'est ce que nous avons fait, tout comme le Premier Ministre M. Trudeau a opté pour le fédéralisme et a invité les Canadiens du Québec et d'ailleurs à le suivre. Aurait-il mieux valu que M. Trudeau et son gouvernement maintiennent cette question dans le vague, comme l'ont fait certains critiques, de manière à laisser ouvertes toutes les possibilités: statut particulier pour le Québec, concept des deux nations et le reste?

La même argumentation s'applique sans aucun doute lorsqu'il s'agit d'imprimer une orientation à notre politique étrangère, et en particulier à nos relations avec un bon géant comme les Etats-Unis, dont nous entendons nous distinguer mais avec lequel nous voulons vivre en harmonie.

Dans l'allocution qu'il prononçait la semaine dernière devant la Presse associée, M. Kissinger a souligné, sans le vouloir, l'importance de cette troisième solution politique pour les Canadiens. Permettez-moi d'abord d'affirmer qu'en raison des liens étroits qui nous unissent aux Etats-Unis et aux membres de la Communauté économique européenne, le Canada se réjouit de ce qui semble être un effort sérieux et constructif de la part du Gouvernement des Etats-Unis pour entamer les consultations visant à redéfinir et à renforcer les relations atlantiques. Il reste forcément à obtenir la réponse à certaines questions d'interprétation et d'application, mais l'approche utilisée ici rappelle certaines des décisions prises lors de conjonctures internationales antérieures, à l'occasion, par exemple, de la Charte atlantique, du Plan Marshall et des efforts déployés par le Canada, lors de la constitution de l'OTAN, pour conférer à l'Alliance un sens politique et économique aussi bien que militaire. Le Gouvernement canadien a souligné à plusieurs reprises l'influence qu'exercent les uns sur les autres les événements d'ordre économique et d'ordre politique. Nous croyons toujours que les consultations et les négociations portant sur les questions économiques doivent avoir lieu au sein des organismes multilatéraux compétents; nous convenons toutefois, avec M. Kissinger, que l'association plus vaste à laquelle nous appartenons à titre de membres de l'OTAN constitue un lieu de rencontre utile où élaborer un certain consensus politique sur les perspectives élargies de nos politiques nationales particulières. Je me suis moi-même servi, à plusieurs occasions, de la tribune de l'OTAN pour défendre cette thèse. L'importance des relations commerciales entre l'Europe, le Japon, le Canada et les Etats-Unis ainsi que les besoins des pays en voie de développement seront toutes des questions prioritaires lors des négociations de la prochaine ronde du GATT, qui va commencer cette année. Ces questions retiendront l'attention au cours des discussions déjà entamées par l'OCDE à Paris, où les pays mentionnés par M. Kissinger sont tous bien représentés. La participation du Canada à ces initiatives visant à libéraliser le commerce ne s'est jamais démentie et l'appui que nous y accordons a toujours été sans réserve. Nous sommes d'accord pour que l'OTAN demeure un